ROUBAIX

RÉDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue Louis Catrice

A L'ASSOCIATION LITTÉRAIRE

LA CONFÉRENCE DE M. BENJAMIN SUR MOLIÈRE ET LE « MISANTHROPE »

On éprouve toujours du plaisir à entendre M. René Benjamin, beaucoup de plaisir même à l'entendre et à le voir.

C'est que M. René Benjamin, amusant écrivain, est un conférencier habile. A l'exemple de Francisque Sarcey, il « joue » sa conférence comme on joue une scène ; et rien ne vaut une scène jouée par son auteur, où écrite par son acteur, à la seule condition que celui-ci sache être à la fois l'un et l'autre... Et puis, M. Benjamin amuse encore parce qu'il démolit, ce qui met toujours le public à la joie. Peu d'orateurs politiques, peu d'avocats démolissent comme lui. Enfin, il construit, il bâtit son personnage avec la même *facilité* qu'il éreinte les autres ; il le dessine trait par trait, le peint touche par touche, sans se presser, mais avec tant d'assurance que l'on admire d'avance le tableau définitif.

C'est ainsi qu'il s'est montré, une fois de plus, aux auditeurs des Conférences des Annales, pour lequel il entreprenait, mercredi soir, de peindre le « Misanthrope ».

Alceste, le « Misanthrope », c'est Molière lui-même et sa Philinte est la Béjart. M. Benjamin s'est attaché à faire valoir le personnage principal, qui aime les hommes et qui souffre de ne pas les voir parfaits. Naturellement, il n'a pas épargné Philinte, qui se montre aimable avec tous les hommes, ce qui prouve qu'elle ne fait pas de différence entre le vice et la vertu, et par conséquent les méprise tous. Mais la raison principale de la haine de M. Benjamin pour Philinte est surtout, cela n'est pas douteux, que ce personnage est un tiède... Et M. Benjamin ne souffre pas la tiédeur ! Il préférerait certes la contradiction, pourvu qu'elle soit solide, franche, enthousiaste. Et c'est encore une raison du plaisir que l'on éprouve à voir et à entendre M. René Benjamin. Il y a des idées, des principes, des sentiments qu'il n'aime pas. Mais ce qu'il déteste par-dessus tout, c'est le manque de franchise, c'est l'équivoque, en quoi il est français, au meilleur sens du mot.

Hémorroïdes

Les personnes qui souffrent des douleurs atroces causées par les hémorroïdes retrouveront une sensation de bien-être et un sommeil paisible par l'emploi de la Pommade Cadum qui leur procurera un soulagement immédiat. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, plaies.

ACCIDENT DU TRAVAIL

— A la Société Anonyme de Peignage, le nommé Verschaelde Polydore, dégorgeur, 21 ans, s'est fait une plaie contuse avec écrasement de l'extrémité de l'index gauche, en voulant remettre à la manche, une chaîne de commande sur un rocher. Trois semaines de repos.

VITRE CASSÉE

Vers dix heures, la nuit précédente, un ivrogne a brisé la vitre de la porte d'entrée de la pâtisserie tenue par M. Derick, 64, rue de l'Alma.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

C'est jeudi prochain 27 décembre 1923, à 8 h. 30 précises, qu'aura lieu dans la Salle du Foyer des Amicales Laïques, 42, rue d'Alsace, la grande fête d'hiver.

A cet effet, le Comité voulant donner à cette fête tout l'éclat désirable s'est assuré le concours d'artistes distingués parmi lesquels : MM. Delpany, Th. Desomer, G. Lechantre, Lorthioir, Picquet, etc., et un brillant orchestre symphonique.

Nous ne doutons pas que vous ne participiez vous, votre famille et vos amis, à cette fête éminemment laïque qui sera pour tous un régal artistique et intellectuel, puisque nous aurons le plaisir d'entendre une superbe conférence sur les « Fêtes civiques de la Révolution » par notre dévoué président Napoléon Lefebvre.

Le programme sera vendu dans la salle.

SOYEZ BON POUR VOTRE LINGE
LAVEZ-LE AU BLANCO
10038

LEGS BOUCHER-DE-PERTHES

La distribution des primes aux lauréates du legs Boucher-de-Crévecœur-de-Perthe aura lieu en séance publique sous la présidence de M. Kleber Sory, adjoint au maire à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, salle des Commissions, bâtiment central, le mardi 25 décembre 1923 à 11 heures du matin.

LES CONFÉRENCES SUR LA TEINTURE DE LA LAINE

Dans la prochaine conférence, qui aura lieu le dimanche 23 courant, à 8 heures 45, rue de l'Ermitage, 7, M. Lagache discutera le sujet suivant : Des eaux en teinture ; De leur qualité et des moyens de la déterminer.

Les conférences sont libres. On prie les auditeurs de se faire inscrire au secrétariat de l'école.

Bijouterie - Joaillerie - Orfèvrerie
Spécialité de Cadeaux de Noces et Fêtes
Maurice DEGRAVE
31, rue Grande-Chaussée, Lille - Tél. 29.76
Orfèvrerie et Couverts ø ø métal blanc argenté ø Christofle et Gallia
10144

GROUPE PEIGNAGE, FILATURE ET MÉCANIQUE

Dimanche prochain 23 décembre à 10 heures précises à l'Amphithéâtre de l'École, entrée Place Chevreul, aura lieu l'importante réunion organisée par les deux groupes. Le conférencier M. Marcel Lecomte, ingénieur des Arts et Métiers, chef de service des générateurs à vapeur à la Compagnie de Fives-Lille, viendra nous causer des foyers industriels et les méthodes de chauffage modernes.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Nous rappelons que la prochaine conférence aura lieu dans le grand Amphithéâtre de l'École Nationale supérieure des Arts et industries textiles le samedi 22 décembre 1923 à huit heures et demie très précises du soir et aura pour sujet : « La Vallée de la Cure et le Morvan », par Henry Ouvrard, professeur au collège Sainte-Barbe à Paris, vice-président du Comité de propagande du Touring-Club de France. Nombreuses projections inédites.

HIPPODROME-THÉATRE

La Direction Baret donnera dimanche : « MIREILLE » le bel opéra-comique de Gounod. C'est Mme Ragon, de l'Opéra-Comique qui jouera le rôle de Mireille. M. Mirès, du Grand-Théâtre de Bordeaux, sera Vincent ; M. Girard, est chargé du rôle d'Ourrias et M. Delpany remportera son succès habituel avec celui de Ramond.

La location reste ouverte à la maison Jubé, 16, rue de la Gare.

CASINO-THÉATRE

Quatre séances consécutives ne seront pas de trop pour satisfaire le public habituel du Casino, samedi, dimanche et lundi, avec « FLUP ».

La location reste ouverte pour « Flup », ainsi que pour « Les Saltimbanques », opérette de Ganne, que l'on n'entendra qu'une fois, mardi, à l'occasion de la fête de Noël.

DONS AUX PAUVRES

Par l'intermédiaire du Maire de Roubaix, le Bureau de Bienfaisance a encaissé comme dons aux pauvres, ce qui suit :

Une somme de 100 francs, remise par M. et Mme Jaffé, de Lausanne ; Une somme de 100 francs remise par le « Frigo Lebosse » ; Une somme de 41 fr. 10, remise par M. Raymond Cahin, 52, rue Taitbout, à Paris.

L'Administration du Bureau de Bienfaisance a prié M. le Maire de transmettre ses remerciements aux généreux donateurs.

AU CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL »

C'est demain samedi qu'aura lieu, dans la grande salle des fêtes de la rue de l'Hospice, le bal de famille organisé par la commission du Cercle Orphéonique « Les XL » pour les membres honoraires et actifs de la société.

Tout a été prévu pour donner à cette fête de famille tout l'éclat qu'elle mérite. La commission fait connaître aux membres de la société qui n'auraient pas reçu d'invitation, de se présenter au contrôle.

SANS BRULER LE LINGE
BLANCO DÉTACHE ET BLANCHIT
10038

CHORALE « FRATERNELLE DELEZENNE »

Ce soir, vendredi, à 20 heures, répétition générale du nouveau chœur à l'étude.

Dimanche, sortie en groupe chez les membres honoraires. Rendez-vous au siège à 14 h. 30.

A L'AMICALE DES ARTS

Préparation Militaire. — Devant le succès obtenu dans la formation de la section d'éducation physique et P. M., le comité a décidé d'organiser les dimanche 23 et 30 décembre un classement trimestriel pour tous les préparatistes. Les membres de la Section P. M. seront divisés en deux catégories : juniors de 16 à 18 ans et seniors de 18 à 20 ans. Le programme de ces deux journées comprendra 10 épreuves : course 100 mètres, grimper, lever, porter, avec cours de 50 m., saut en hauteur, jet du boulet, théorie, cours 1.500 m., saut en longueur, tir à 12 m., gueuse.

De plus, pour encourager les membres de la section P. M. pour leur assiduité aux séances de tir à 12 mètres, donnera chaque dimanche une prime d'encouragement aux préparatistes réalisant les points de 38, 39 et 40.

UNION FRANÇAISE

Toutes les sections : escrime, tambour, clairon et les commissions sont convoquées pour le mardi 25, jour de Noël, en tenue, à 10 heures, pour la photographie du groupe.

MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

La Société tiendra son assemblée générale du quatrième trimestre dimanche 23 décembre à 11 heures en son local « Café Pandore ». Les jeunes sous-officiers récemment libérés sont tout spécialement invités à assister à cette réunion : ils y trouveront le meilleur accueil et il leur sera donné des renseignements très détaillés sur les avantages de la Mutualité.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

Dimanche prochain 23 décembre se tiendra à 10 h. 30, dans la salle du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, la réunion constitutive de la section mutualiste. Ordre du jour : Examen et approbation des statuts ; Election du Comité.

Tous les adhérents de la Fraternelle, qui s'intéressent à la mutualité, peuvent assister à cette réunion, qui sera présidée par M. Robyn.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Lucienne Maillet, rue de Valenciennes, 56. — Jacques Deronssart, rue du Nouveau-Monde, 31, cour Tiberghien, 3. — Georges Bourgois, boulevard de Paris, 17.

Publications : Albert Delachapelle, employé, rue de l'Alma 242 et Suzanne Leignel, couturière, rue Daguesseau, 13. — Henri Delespaul, plombier rue de Beaumont 129 et Jeanne Delespaul, ourdisseuse à Croix. — Maurice Vanoverteldt, tisserand à Renaix et Lucie Vanderweene servante, rue Traversière, 7. — Georges Parent, représentant de commerce, rue de la Fosse-aux-Chênes 34 et Jeanne Cornorant, sans profession à Tourcoing.

Décès : Prudence Depage, 58 ans, épouse Vandewastyne, rue Boucleaut, 11, cité Farvaque, 16. — Arthur Sieux, 45 ans, rue de Bouvines, cour Fontier, 49.

Aspirine c'est bien, Métaspirine c'est mieux

WATTRELOS

LES FÊTES DE GYMNASTIQUE

Nous avons déjà annoncé que de grandes fêtes de gymnastique auront lieu en 1924.

C'est d'abord la grande fête-concours de la Fédération de l'Éducation Physique Féminine, fixée au 6 juillet, puis la fête du trentenaire de la Société de gymnastique « La Patriote », qui aura lieu le 13 juillet.

Le Comité d'organisation de ces fêtes, formé par la Patriote, s'occupe très activement de façon à assurer le succès complet de ces manifestations. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les diverses commissions réunies.

Le Président d'honneur, M. Charles Lamère, adresse un pressant appel aux gymnastes et aux anciens pour le placement des billets de souscription qui permettra la construction d'une belle maison (Villa du Gymnaste) qui sera édifiée angle des rues Faidherbe et Vauban. On peut se procurer des billets chez les gymnastes, les commerçants, etc...

La Commission de la Patriote a décidé de donner son concert annuel le jour de Noël et le banquet des gymnastes le 20 janvier.

GRAND CONCERT DE GALA. — La société de gymnastique « La Patriote » organise un grand concert de gala qui aura lieu salle Testelain-Richelain, mardi 25 décembre. Ouverture à 18 heures. On parle beaucoup en ville de ce concert appelé à un grand succès.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion des fêtes de Noël, les bureaux de la mairie seront fermés lundi 24 décembre, à l'exception du bureau de l'état-civil, qui sera ouvert de 9 heures à midi.

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la maison Cocheteux frères, le lamineur Charles Quevaullers 48 ans demeurant à Roubaix rue Fourcroy, cour Millescamps, 30, a eu la main gauche prise entre les rouleaux de son laminoir ce qui a nécessité l'amputation de l'auriculaire. Un mois de repos.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Simonne Vande Wynckele, rue Carnot, 2.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Occupé à la teinturerie Hannart frères, l'ouvrier charpentier Georges Verrier, 37 ans, s'est fait une plaie de la face dorsale de la main droite au cours de son travail 12 jours de repos. Docteur Butin.

— A la manufacture de Saint-Gobain, le charretier Jean-Baptiste Vermeulen, 60 ans, a eu le pied droit écrasé par un cheval en préparant la litière et s'est fait des contusions du gros orteil du pied droit nécessitant un repos de 12 jours. Docteur Butin.

— A la Teinturerie Gros, rue Jean-Bart, l'ouvrier Médard Herman, 15 ans, a été atteint à l'abdomen par une balle de coton. Pour contusion de l'abdomen, M. le docteur Butin a prescrit au blessé un repos de 12 jours.

— A la Filature du Nord, Pauline Sadaune, 54 ans a eu le doigt pris entre deux organes de sa machine et s'est fait une plaie contuse superficielle de l'index de la main gauche. 12 jours de repos. Docteur Butin.

— A la Raffinerie de pétrole, le sieur Prudent Potteau, 29 ans, chauffeur, a eu le pouce gauche écrasé entre deux caisses et s'est fait une plaie contuse profonde avec décollement de l'ongle par la base, mettant à nu la phalangette du pouce gauche. M. le docteur Harlet a prescrit au blessé un repos de quatre semaines.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à deux heures du matin les nuits du 23 au 24 et du 30 au 31 décembre et toute la nuit du 2 au 25, du 25 au 26, du 31 au 1er et du 1er janvier au 2.

LANNOY

LE PAIN A 1 fr. 20

Le Syndicat patronal des boulangers du canton de Lannoy vient de prendre la décision suivante : « Considérant que la hausse constante des farines et la décision de la majorité de MM. les maires du canton de laisser la liberté du prix de vente du pain, décide de vendre le kilo de pain 1 fr. 20 à partir du lundi 24 décembre 1923.

ETAT CIVIL. — **Publications** : Elie Smetz, tailleur d'habits et Marie Dassonville, étirageuse.

LYS

ETAT CIVIL. — **Publications** : Désiré Bespel tisserand et Marie Delcour, fileuse. — Elie Smets tailleur d'habits et Marie Dassonville, étirageuse.

NOS BELLES FAMILLES

LES ÉPOUX CRÉTEUR-DEWEER, DE CROIX, ET LEUR ONZE ENFANTS

Il existe encore dans le Nord de bien belles familles, que l'on ne connaît pas assez. Quel bel et réjouissant exemple que la famille Créteur, de Croix !

Mariés à Hem, en 1888, Rémi Créteur et Juliette Deweer ont eu onze enfants, tous vivants, pleins de santé et bâtis comme père et mère, ce qui n'est pas peu dire... Les sept aînés sont mariés. Le huitième va partir au régiment.

Honorable et laborieux ouvrier, M. Créteur et son heureuse épouse gardent donc auprès d'eux trois enfants, et ils sont assez jeunes encore pour donner à ceux-ci la situation qu'ils ont donnée aux autres. Heureuse famille ! à laquelle nous adressons nos vœux les plus sincères.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

LES SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL

Le nommé Duveshant Jean, 51 ans, chauffeur, qui a été victime d'un accident de travail à la filature de MM. Legrand et Compagnie, rue l'Austerlitz, où il a fait une chute de 10 mètres de hauteur, le 3 décembre courant, vient de succomber.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Etablissement Fouan, rue de Roubaix. Jeges Joseph, 37 ans, dégorgeur rue Christophe Colomb 2 à Roubaix en retirant de la laine d'une carde eu la main prise entre deux rouleaux. Broiement de l'index et médius gauches, plaie contuse du pouce et lésion osseuse. 6 semaines.

— Willemot Auguste, 25 ans, conducteur à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, rue de Valmy, en butant une traverse en fare des Francs est tombé sur le ballast. Fracture de la malléole externe gauche. 25 jours.

DEUX VAGABONDS ARRÊTÉS

La gendarmerie a arrêté à la frontière et conduit au Parquet, pour vagabondage, les sieurs Lainé André 28 ans, terrassier sans domicile connu et Morvan Jean-François, 26 ans, terrassier, demeurant à Brest.

POUR LES MUTILÉS

Au cours d'un banquet qui eut lieu samedi dernier au café des Arcades, une quête fut faite entre les membres du « Billiard Club des Arcades, en faveur de nos Mutilés nécessiteux, collecte qui a rapporté la somme de cent francs.

La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons a également reçu la somme de 32 francs 10, produit d'une quête faite au Café de l'Harmonie à Mouvaux, au cours du banquet annuel des anciens militaires « Le Drapeau », somme qui a été versée à la Caisse de Secours du Groupe.

Elle adresse, en son nom et au nom de tous ses adhérents, ses plus sincères remerciements à ces généreux donateurs.

CERCLE DES ANCIENS S.-OFFICIERS

CONCOURS DE TIR DE NOEL. — Les sociétaires sont avisés que le concours de tir des coquilles de Noël, qui a lieu chaque année, sera donnée dimanche prochain 23 décembre, au stand de tir national, dans les mêmes conditions que les années précédentes et aura lieu de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

La distribution aura lieu le même soir au cercle à 19 h. ainsi que le tirage au sort de la surprise.

A. C. DU GROUPE DE LA TOSSÉE

Dimanche dernier eut lieu au siège, l'assemblée trimestrielle des anciens combattants de la Tossée. M. Bouchery, président ouvre la séance entouré des membres de la commission et félicite les adhérents d'avoir répondu nombreux à la convocation que leur avait adressée la commission. Après avoir fait un appel en faveur du journal « La Voix du Combattant », il donne quelques détails sur la question de la Mutuelle-Retraite des Combattants, qui sera traitée dimanche prochain 23 décembre, au cours de la conférence qui sera faite par le commandant Legrand. Passant la parole au secrétaire et au trésorier, ceux-ci donnent tour-à-tour lecture des procès-verbaux, qui sont adoptés ainsi que le compte-rendu financier du groupe ; puis M. Scherpereel, vice-président, dans un rapport très documenté, énumère, point par point, la vitalité du groupe depuis sa fondation. Le président donnant ensuite tous les détails sur l'organisation et la nomenclature des lots qui seront distribués pour la fête de Noël, remercie tout particulièrement les commerçants du quartier pour l'accueil bienveillant qu'il a rencontré chez eux. Il annonce que la distribution de Noël aura lieu pour le groupe le lundi 24 décembre, 117, rue des Cinq-Voies, à 6 heures 15 du soir très précises, et il y invite tous les adhérents ainsi que les orphelins de guerre qui se sont fait inscrire. Ils devront se présenter munis de leur carte d'adhérent. Il lève ensuite la séance en félicitant à nouveau les adhérents présents et en leur donnant rendez-vous pour la fête de Noël.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi 22 décembre à 8 heures, 1re représentation. Abonnements suspendus « La Divorcée » la célèbre opérette viennoise en 3 actes. Dimanche 23 décembre : Abonnements courants en matinée et en soirée : « La Divorcée ». Lundi 24 décembre à 8 heures, dernière représentation de « La Divorcée ».

Mardi 25 décembre fête de Noël : 2 grandes représentations. Abonnements suspendus : « Le Comte de Luxembourg », opérette en 3 actes.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

HARMONIE MUNICIPALE

Ce soir à 20 heures, répétition générale. Les épreuves photographiques seront soumises à l'issue de la répétition. Présence indispensable.

A. C. DU BLANC-SEAU

La Commission du Groupe des Combattants organise au profit des Orphelins de la Guerre du quartier un jeu de boules à la Bouloire-Salon, ainsi qu'un jeu de dès ; ces jeux auront lieu au siège 107, rue de Mouvaux, le dimanche 23 décembre et seront dotés de prix en espèces et en nature.

Des lots en nature qui seront attribués au jeu de dès seront acceptés avec reconnaissance et peuvent être déposés au siège du Groupe.

Le Groupe musical des Combattants fêtera la Sainte-Cécile dimanche prochain 23 décembre. Les musiciens sont priés de se trouver au siège à 10 heures 30 pour les sérénades et promenade dans le quartier.

A 2 heures 30, banquet au siège, 107, rue de Mouvaux.

STATISTIQUE SANITAIRE DE NOVEMBRE

1. — *Maladies contagieuses.* — Deux cas de scarlatine ont été déclarés durant ce mois.

2. — *Naissances.* — Il a été anregistré en Novembre 87 naissances dont 2 illégitimes contre 113 naissances en octobre dont 5 illégitimes.

3. — *Mariages.* — 87 en novembre, 58 en octobre.

4. — *Divorces.* — 3 en novembre, 4 en octobre.

5. — *Décès.* — 1 a été enregistré en novembre, 85 décès contre 71 en octobre. Sont décédés : 8 personnes âgées de moins de 1 an, 9 de 1 à 10 ans, 7 de 20 à 30 ans, 19 de 40 à 59 ans, et 42 de 60 et au delà.

Il y eut 12 décès par cancer et autres tumeurs malignes, 11 par maladies du cœur (non compris angine de poitrine), 9 par tuberculoses, par hémorragies et ramollissement du cerveau, 8 par autres affections de l'appareil respiratoire (phtisie exceptée), 4 par grippe, 4 par débilité congénitale et vices de conformation, 3 par sénilité, 2 par néphrite aigüe ou chronique, 2 par diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans), 2 par pneumonie, 1 par méningite simple, 1 par cirrhose du foie, 1 par autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement, 1 par autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement 1 par mort violente (suicide excepté), 11 par autres maladies et 4 par maladie inconnue ou mal définie.

Il n'y eut pas de décès par entérite cholériforme, par appendicite et typhlite, par hernie, obstruction intestinale, par suicide.

6. — *Morts nés.* — 4 en novembre, 7 en octobre.

SAUVEGARDE DES NOURRISSONS

Les mères de famille sont informées que la consultation de M. le docteur Dron, du lundi 24 décembre, aura lieu le samedi 22 décembre aux heures habituelles.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Roger Corsellis, rue Nationale, 122. — Claire Roger, rue de l'Alma, 4. — Nicolas Rodier, rue Montyon, 12.

PUBLICATIONS. — Elie Otale, tourneur en fer à Le Cateau et Marcelle Douez, bobineuse, rue du Labyrinthe, 30. — Henri Delattre, employé de chemin de fer à Wattrelos et Léa Picavet, s. p. rue de l'Union, 33. — Lucien Verbroucht, employé de chemin de fer, rue d'Anvers et Augusta Desbouvries, bonnetière, rue Flocon, 77.

NOEL. — C'est le moment des cadeaux à offrir. Donnez donc un objet de première utilité qui fait toujours plaisir. Lisez l'annonce LUX en cinquième page.

RONCQ

AVIS DE RECENSEMENT. — Les propriétaires de chevaux et voitures sont invités à se présenter de suite à la mairie, pour faire la déclaration des chevaux, mules, voitures, autos, motos, tracteurs, et pigeons-voyageurs qu'ils possèdent.

Les propriétaires d'autos sont priés de se munir de leur carte grise.

EN BELGIQUE

MENIN

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Le nommé Popelier Norbert, âgé de 23 ans, demeurant rue des Stations, 72, occupé dans les ateliers de constructions et de Fonderies de la Lys, a été pris entre deux automobiles. Le malheureux est grièvement blessé à la poitrine et les jambes. Il a reçu les premiers soins par le docteur Debacker.

— Vandamme Maurice, 19 ans, gazier, rue de la Commère, 31, au service de la Société anonyme d'éclairage, étant occupé à la réparation d'un compteur à gaz dans une maison de la rue de Lille, a été brûlé à la tête par le gaz s'échappant qui a pris contact à une lampe qui l'éclairait. M. le docteur Debacker lui a donné des soins et lui a prescrit un repos de 20 jours.

AVIS. — Le comité exécutif de la Fédération provinciale d'éducation physique et morale se réunira le dimanche 23 décembre prochain à 8 heures 30 du matin au local « Volksrecht » à Courtrai.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Verstraete Marcele, rue du Sablon, 101. — Vandromme Léa Porte de Bruges, 79. — Braems Diane, rue de Bruges, 122. — Flamen Simonne, rue Longue, 3. — Boucherie Georges, rue Neuve, 19. — Baert Marguerite, Porte d'Ypres, 79A. — Druart Daniel. — Lecluse Marie, Place de l'Yser, 8. — Verfaillie Lucienne, rue Obscur, 10. — Ramaeoker Aimé, rue d'Ypres, 204.

Publications. — Vancaillie Roger, commerçant et Breyne Berthine, émailleuse. — Compernol Alphonse, vannier et Volckaert Flore, ouvrière papetière. — Debondt François, ouvrier papetier et Krols Julie, fileuse. — Gryson Florent, ouvrier de fabrique et Ackou Elza, ouvrière de fabrique. — Debeuf Henri, chaisier et Stroot Isabelle, couturière.

Décès. — Leperre Hortense, 45 ans — Beghein Henri, chaisier, 49 ans. — Platteau Marie, 30 ans. — Deleu Jean, 2 mois. — Pottilus Julien, 6 mois. — Duysan Arthur, ouvrier caoutchoutier, 54 ans.

COURTRAI

ARRESTATION. — Le sieur Belaen Charles-Louis, domicilié à Menlebèke a été arrêté et écroué par la gendarmerie, en vertu d'un extrait de jugement qui l'a condamné en 300 francs d'amende ou un mois de prison pour coups et blessures.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — M. Clarys Léon, boucher, rue de Courtrai, à Heule, a déposé au commissariat de police, une plainte contre un inconnu qui lui a dérobé sa bicyclette qu'il avait abandonnée à la porte de M. Gernay, rue de Lille, où il était entré.

Une enquête est ouverte.

Jeux & Éducation Physique

FOOTBALL

A ROUBAIX

CLUB ATHLÉTIQUE DELEZENNE

Equipe première contre la Turgotine 1, à 2 h. 15, au Boulevard de Reims.

Equipe (réserves) contre la Turgotine (réserves) à 10 h., au Boulevard de Reims.

Equipe 2 contre Sporting Club Fivois, à 10 h.

Equipe 3 et autres équipiers disponibles : entraînement au Boulevard de Reims à 9 heures.

Nous rappelons que c'est samedi soir, à 8 h. précises, qu'aura lieu la grande réunion générale extraordinaire de tous les membres sans exception.

OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS

Calendrier des matches du 23 décembre

Equipe 1A contre Sporting Club Tourquennois 1A, à Tourcoing, terrain de la rue Varsovie. Match comptant pour le championnat de division d'honneur, groupe B. Sont convoqués : Debels, Debévère, Vanoutsen, Messeman, Dupont, Vernaut, Lemahieu, Verenne, Quartier, Decottignies, Dekoninck. Délégué : Dejonckeere Jean. Départ au train de 1 2h. 27. Rendez-vous à 12 h. à la Bourse.

Equipe 1B contre Sporting Club Tourquennois 1B, terrain de la rue de Lille, Halluin, à 10 heures (championnat réserves). Sont convoqués : Wulgaert, Dumortier, Vandalle, Delannoy Paul, Denève, Acquette, Vermaut Léon, Decottignies, Six, Chombeau, Vandalle. Délégué : Mabo.

Equipe 2 contre La Turgotine 2, à Roubaix, terrain du Sartel, à 10 heures (championnat). Sont convoqués : Van Meckout, Vandalle E., Saint-Venant, Leduc, Malfait, Vandepitte, Odou, Gambier frères, Léonard, Casier. Remplaçant, Dochy. Délégué, Parret. Départ au local à 7 h. 30.

SPORT OUVRIER HALLUINOIS

Dimanche prochain 23 décembre, au terrain municipal, rue de l'Abattoir, se disputera un match de football d'une grande importance entre les deux leaders du groupe A de 3e division. Le Football Association du Blanc-Seau (1) rencontrera le Sport Ouvrier Halluinois. Nul doute que le match sera intéressant, par le F. A. B. S. vient de battre un club de division d'honneur par 5 buts à 0. De son côté, le S. O. H. n'a perdu aucun match de championnat et a fait match nul avec son futur adversaire. Aussi l'équipe du S. O. H. sera renforcée par la présence de son excellent ailier R. V. et son ailier gauche C. V., actuellement au régiment et qui feront le déplacement pour ce match. Nous comptons sur la présence de tous les amateurs de football pour venir encourager notre vaillante équipe.

Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 15.

BASKET-BALL

A ROUBAIX

CHAMPIONNAT DU NORD (1re série)
AMICALE DES ARTS

Dimanche 16 courant eut lieu sur le stade des Arts Trocadéro à Croix, le fameux match « Art Oran » chaque rencontre suscite un grand intérêt et c'est devant une belle galerie que s'est déroulé le dernier match aller du Championnat.

M. Pontier du C. A. S. G. aligne les deux équipes au grand complet.

Oran marque le premier panier, les Arts se reprennent et égalise, le jeu devient dur, vite et les verts et blancs ont fort à faire. La mi-temps arrive sur le score de 6 points (2 paniers 2 C. F.) à 5 (1. P. 3 C. F.) en faveur des Arts.

Le vainqueur est-il connu ? Non, car Oran se promet de jouer. Mais quelle fut la surprise de tous de voir les « Arts » se cantonner dans le Panier Oranais et n'en plus bouger, Oran marque un panier sur échappée, les « Arts » marquent 3 paniers et 6 soups francs.

La fin est sifflée sur le score de 18 à 7 en faveur des « Arts ».

Les points pour les « Arts » furent marqués par : Vandenhauten 2 (1. P.) ; Scarceriau 4 (2 p.) ; Demarets 12 (2 p. 8 C. F.). Les Arts se composaient de Danel et Noiebaro (arrières) ; Vandenhauten (centre) Cap. Scargeriau et Demarets (avants).

L'Amicale des Arts conserve ainsi sa 2e place dans le championnat district Nord.

CYCLISME

VÉLO-CLUB CROISIEN

Assemblée générale vendredi 21 décembre à 19 heures 30. Ordre du jour très important. Amende aux absents.

COLOMBOPHILIE

A WASQUEHAL

UNE EXPOSITION DE PIGEONS-VOYAGEURS. — Dimanche 23 décembre, chez Ed. Lesur, 58, rue des Villas, à Wasquehal, MM. Gustave Lejeune, G. Dussart, Dellette, Brisac, Vandecasteel et Florentin Roussel, exposeront l'élite de leur pigeonnier.

A WATTRELOS

M. Jules Dupont, venant de Roubaix, est autorisé à installer un colombier de pigeons voyageurs, rue Jeanne-Maillotte, 6. — M. Louis Hespel est autorisé à transférer son colombier rue Jules Guesde, 66.

LA VIE OUVRIÈRE

A propos d'une proposition de front unique faite à l'U. D.

LA RÉPONSE DU SECRÉTAIRE DE LA BOURSE DU TRAVAIL UNITAIRE D'HALLUIN

A la suite d'une demande d'entente formulée par le secrétaire de la Bourse du Travail unitaire d'Halluin, Vandewattine, en vue d'obtenir une augmentation des salaires, Huyghe, secrétaire de l'U. D. avait fait connaître sa réponse, que nous avons publiée.

Voici ce que nous communique à ce sujet Vandewattine :

« Dans la lettre de Huyghe, il y a deux faits que je tiens à relever : 1. Le refus de se mettre d'accord avec nous parce que nous sommes communiste ; 2. Une demande d'éclaircissement sur l'accord du 19 août.

Sur le premier point, je n'ai rien à dire : c'est la liberté d'opinion qui est visée.

Mais je tiens à répondre à la demande d'éclaircissement qui m'est posée par le secrétaire de l'U. D.

C'est au mois de juillet qu'une grève éclata à la Maison Sions par suite du renvoi d'un ouvrier. M. Sey vint nous voir à la Maison du Peuple pour chercher un accord. Il se préterait à bien des combinaisons mais jamais à celle de reprendre l'ouvrier. De notre côté, nous nous refusions à reprendre le travail sans l'ouvrier.

C'est alors que nous avons dit à M. Sey : Puisque nous ne pouvons pas nous mettre d'accord, que M. Sion nous vende son usine nous l'exploiterons bien nous mêmes au bénéfice de tous les ouvriers. Qu'il nous fasse seulement crédit pendant quelques dizaines d'années. Et nous avons ajouté que nous avions fait nos preuves : 1. Dans la création d'une coopérative de chaises qui emploie 200 ouvriers et qui fait de très bonnes affaires ; 2. Dans la création d'un tissage mécanique, qui marche également très bien ; 3. Dans la création d'une coopérative de construction.

C'est alors que nous avons demandé — puisque notre heure hélas — n'était pas sonnée encore — une trêve dans la bataille. Et il ne nous coûta pas beaucoup de remettre sur le passé l'incident survenu dans la Maison Sion. Il ne nous coûta pas beaucoup de dire que la rectification des salaires était terminée. Il fait être de la mauvaise volonté pour ne pas comprendre que Halluin a toujours travaillé pour des salaires inférieurs à ceux aux autres centres textiles, et, que nous avons été obligé de batailler très sérieusement avec nos patrons pour obtenir des salaires comme ailleurs ». Or, nous savons que nous devons compter avec les autres centres textiles, et c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à faire cette proposition.

En ce qui concerne la conciliation nous en sommes partisan. Mais ce qu'il y a de bizarre, c'est que cet accord proposé par nous n'a jamais été accepté par M. Ley. J'ai déjà eu l'occasion de le dire publiquement que M. Ley comprenait très bien ce que nous voulions c'était la reprise de l'ouvrier. « Notre proposition disait-il je pourrais l'accepter, mais les ouvriers ne verront pas l'accord que nous pourrions signer mais le fait, c'est à dire la reprise de l'ouvrier, et ce serait pour vous une nouvelle victoire.

Voilà toute la vérité.

M. Ley a cru opportun de publier l'accord proposé par nous au moment où nous lançons le cri de détresse de la classe ouvrière d'Halluin qui estime qu'avec l'augmentation du coût de la vie il manque 32.5 % aux salaires de 1921 : elle est consciente que nous ne pouvons obtenir gain de cause qu'à la condition qu'une fierce soit conclue entre les ouvriers de n'importe quelle tendance ; elle est consciente également que demain la vie sera encore plus chère et que jamais les salaires ne pourront être en rapport avec elle.

Nous ne pouvons, comme conclusion que déplorer l'attitude du secrétaire de l'U. D.

VANDEWATTINE.
Secrétaire de la Bourse unitaire du Travail d'Halluin.

DANS LES P. T. T.

Le Syndicat des P. T. T. de Roubaix nous communique :

Les fonctionnaires des P. T. T. se sont réunis à Roubaix le 19 décembre. Ils suivent anxieusement les débats en cours à la Chambre à propos des 1.800 francs. Pressés par la nécessités ils maintiennent entière leur revendication.

Les circonstances dicteront l'attitude corporative à tenir.

Le Bureau Syndical.

LE CONGRÈS DE FUSION AURA LIEU A PARIS

Paris, 20. — L'Union des Syndicats du P. O. communique une note